



Le bilan régional des **moissons** de juillet se consolide : les bons rendements en céréales se confirment, ainsi que les performances moyennes du colza, notamment en Champagne. Les cours mondiaux s'orientent à la baisse en raison de récoltes abondantes, sauf pour le colza.

Les conditions de **sécheresse** et les épisodes caniculaires ont fragilisé les **cultures estivales**, au premier rang desquelles le maïs fourrage dont les récoltes sont très hétérogènes. Les prévisions de rendement des pommes de terre et des betteraves sucrières sont revues à la baisse, ainsi que les prévisions de repousse estivale des prairies, alors que la situation fourragère des éleveurs était déjà très fragile en début de campagne.

Enfin, les **vignobles** champenois et alsacien ont souffert des épisodes caniculaires qui ont causé de l'échaudage et entamé les potentiels de rendement. Les vendanges commencent début septembre pour les deux bassins, soit moins précocément que l'an dernier, et les potentiels agronomiques de production s'annoncent dans la moyenne. Sur le premier semestre 2019, les expéditions au départ du vignoble champenois connaissent un ralentissement, tandis que le Crémant stimule les expéditions de vins d'Alsace.

Moisson 2019

Céréales : de bons résultats dans l'ensemble

Les **céréales d'hiver** ont bénéficié de bonnes conditions de culture et n'ont pas souffert des épisodes de froid du printemps. En revanche, les **semis d'orges** ont subi la sécheresse en hiver en Lorraine. Les chantiers de récolte ont été perturbés fin juillet par les conditions caniculaires, qui, couplées à la sécheresse des sols superficiels, ont engendré de nombreux **feux de moisson**. La Marne, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle ont été spécialement touchées.

Les rendements du **blé tendre** sont en augmentation par rapport à la référence (moyenne olympique sur dix ans) de 2 à 3 q/ha. La production augmente de 9 % sur un an et de 10 % par rapport à la référence, avec 5,5 millions de tonnes. La moisson régionale d'**orges d'hiver** stagne avec 1,5 millions de tonnes, mais masque un déséquilibre : la hausse notable des rendements en Lorraine compense le recul sensible des surfaces et permet un bilan positif (+ 5 % en volume par rapport à la référence) tandis que les orges d'hiver champenoises ont plus souffert (la production baisse de 5 % par rapport à la référence). La production d'**orges de printemps** est en hausse grâce à une augmentation conjuguée des surfaces (+ 15 % par rapport à la référence) et des rendements (jusqu'à + 4 q/ha en Champagne).

Colza : baisse de la production causée par des aléas climatiques

Les **colzas** se sont implantés difficilement à l'automne en raison du manque d'eau. De nombreuses parcelles ont été retournées. La plupart des surfaces de colza ont

été remplacées par des orges et dans une moindre mesure par du maïs et du tournesol. Les cultures de colza restées en place, étant très hétérogènes, ont subi les dégâts des ravageurs au printemps, même si la floraison s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Estimations pour le Grand Est

	Surface estimée (ha)		
	2019	Moyenne de référence*	Ecart (%)
Blé tendre	710 198	693 330	→ 2,4
Orge d'hiver	210 990	223 006	↓ - 5,4
Orge de printemps	247 295	214 539	↑ 15,3
Colza	246 870	322 789	↓ - 23,5
Pois protéagineux	29 022	30 822	↓ - 5,8
Betterave sucrière	107 395	95 552	↑ 12,4
	Rendements estimés (q/ha)		
	2019	Moyenne de référence*	Ecart (q/ha)
Blé tendre	77,7	74,5	↑ 3,2
Orge d'hiver	73,9	66,8	↑ 7,1
Orge de printemps	70,8	62,4	↑ 8,4
Colza	29,5	34,2	↓ - 4,7
Pois protéagineux	40,7	39,8	→ 0,9
Betterave sucrière	790,5	911,0	↓ - 120,5
	Production estimée (tonnes)		
	2019	Moyenne de référence*	Ecart (%)
Blé tendre	5 517 922	5 012 591	↑ 10,1
Orge d'hiver	1 558 608	1 467 762	↑ 6,2
Orge de printemps	1 750 375	1 328 967	↑ 31,7
Colza	727 460	1 090 086	↓ - 33,3
Pois protéagineux	118 193	112 617	→ 5,0
Betterave sucrière	8 489 560	8 634 578	→ - 1,7

Source : Estimations Grandes Cultures Mensuelles (GCMens) au 1^{er} septembre 2019

*Moyenne de référence : moyenne olympique sur 10 ans (exclusion des deux années extrêmes)

Le colza restera le point faible de la moisson 2019 avec une forte baisse des surfaces (- 24 % par rapport à la référence) et des rendements décevants (- 4 à - 5 q/ha par rapport à la moyenne régionale) : la production baisse d'un tiers par rapport à la référence, avec 730 000 tonnes, et de 7 % sur un an (10,1 millions de tonnes en 2018).

Cotations

Blé

Dans un contexte où l'offre mondiale est abondante et principalement en provenance de la Russie et des pays de la zone mer Noire, les **cours du blé meunier FOB Moselle** sont en baisse. De même, les récoltes sont bonnes en Argentine, augmentant encore la disponibilité de blé sur les marchés mondiaux.

En revanche, la baisse de l'euro face au dollar, qui passe même sous la barre des 1,10 \$ début août permet de maintenir une certaine attractivité des blés européens. Sur cette période, le marché français reste calme, mais on observe des achats de blé hexagonal par les fabricants d'aliments du bétail français, belges, néerlandais et espagnols.

Les cours du blé meunier FOB Moselle sont de 158 €/t fin août (semaine 34), soit - 10 €/t depuis début juillet (semaine 27).

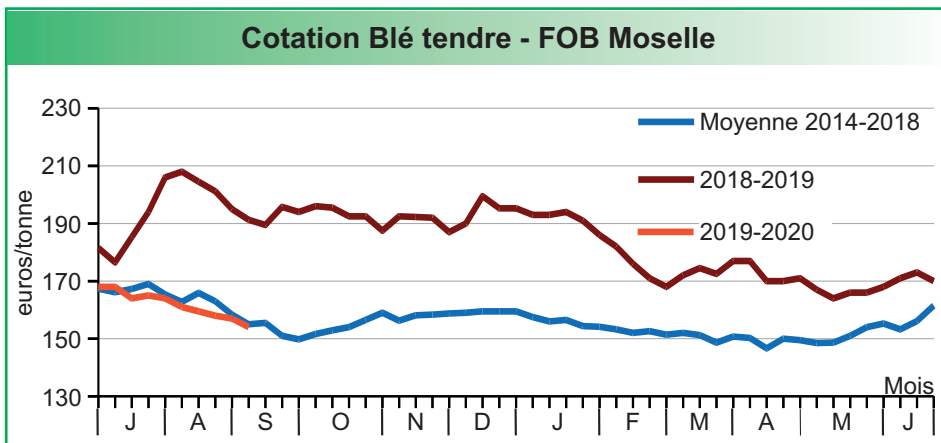
Orges

Comme pour le blé, la production d'orges est abondante cette année favorisant la baisse des **cours**. Par contre, l'anticipation du Brexit favorise l'exportation des orges anglaises notamment vers les Pays-Bas.

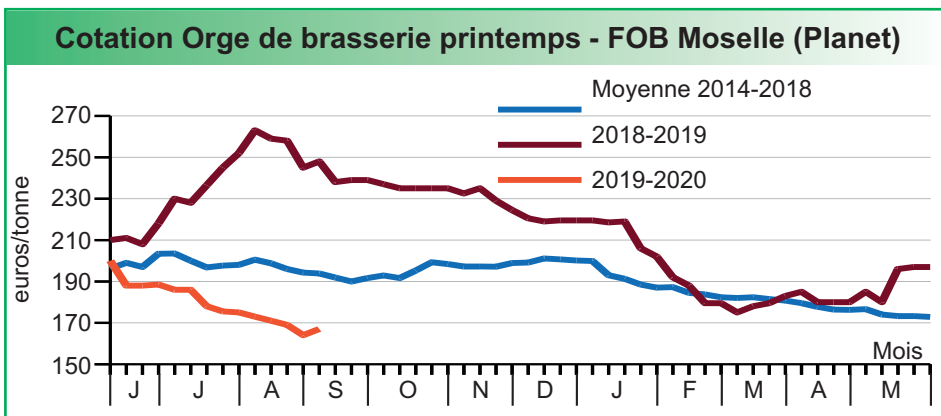
Les cotations des orges sont également en repli sur la période juillet-août. Seules les orges d'hiver Etincel FOB Moselle restent à un niveau stable avec 166 €/t en semaine 34 (- 1 €/t par rapport à la semaine 27). Les cours des orges de printemps Planet FOB Moselle sont de 169 €/t en semaine 34, soit une baisse de 17 €/t depuis la semaine 27. Les orges fourragères suivent également cette tendance baissière avec des cotations passant de 153 €/t en semaine 27 à 148 €/t en semaine 34, soit - 5 €/t.

Colza

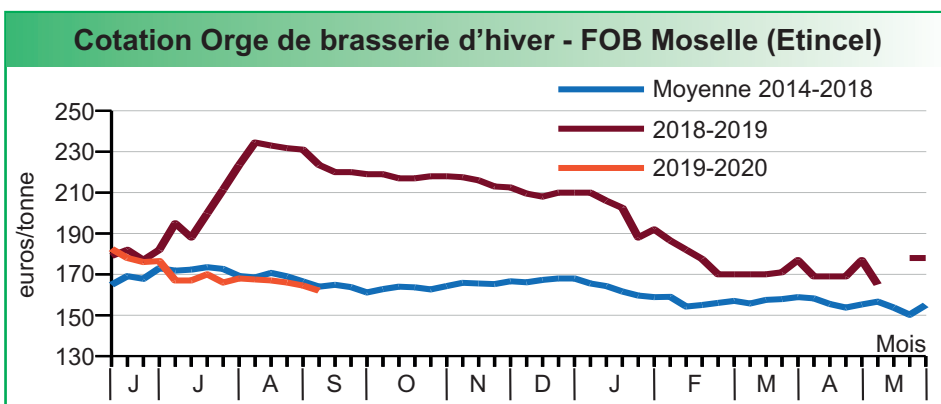
Contrairement aux céréales, l'offre de colza est réduite tant en Europe qu'aux États-Unis principalement en raison des mauvaises conditions de culture de cette année. La baisse de l'euro face au dollar redonne de l'attractivité à la graine et l'huile de colza européennes dans ce contexte. L'industrie des biocarburants s'approvi-



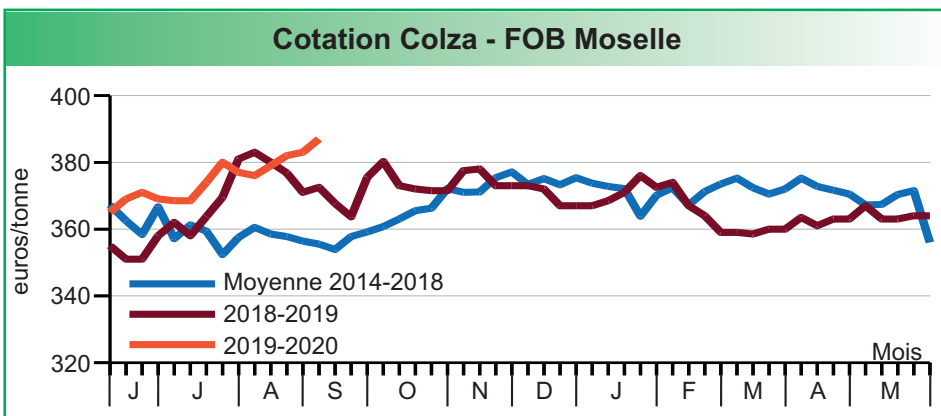
Source : Marché de Paris



Source : Marché de Paris



Source : Marché de Paris



Source : Marché de Paris

sionne également en huile européenne, raffermissant ainsi les cours.

Les **cotations du colza FOB Moselle** atteignent 382 €/t en semaine 34, soit une hausse de 13 €/t depuis la semaine 27.

Maïs

Les cours du maïs FOB Rhin sont en baisse, tiraillés entre l'abondance de la récolte en Amérique latine et la baisse de production attendue en France et en Europe, à cause de la sécheresse. Le marché est peu dynamique dans ces conditions. En semaine 34, les cours du maïs FOB Rhin sont de 164 €/t, soit un repli de - 4 €/t depuis la semaine 27.

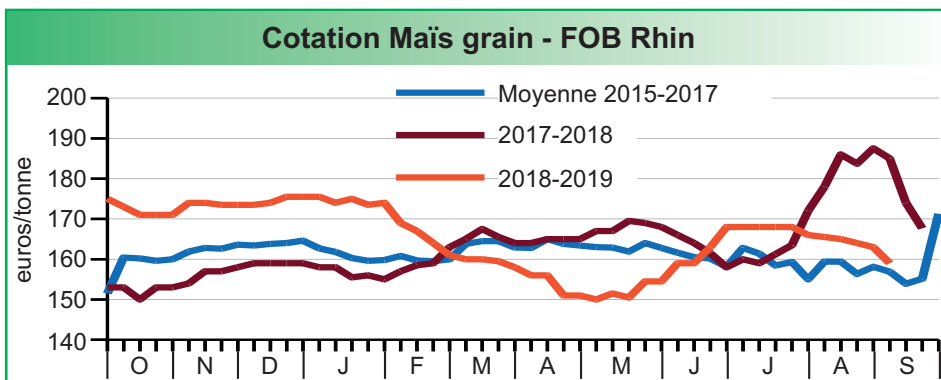
Productions fourragères

Après une bonne pousse au printemps, la production devient déficitaire

En Grand Est, les conditions du printemps 2019 ont permis une bonne pousse de l'herbe, à un niveau de l'ordre de **8 % de plus que la référence**. À l'exception de la Montagne Vosgienne, toutes les régions fourragères, sont en excédent. Les premières récoltes en ensilage et enrubannage ont été bonnes au niveau quantité et qualité. Les récoltes en foin ont été réalisées dans de bonnes conditions, mais tardivement avec parfois une valeur alimentaire moyenne.

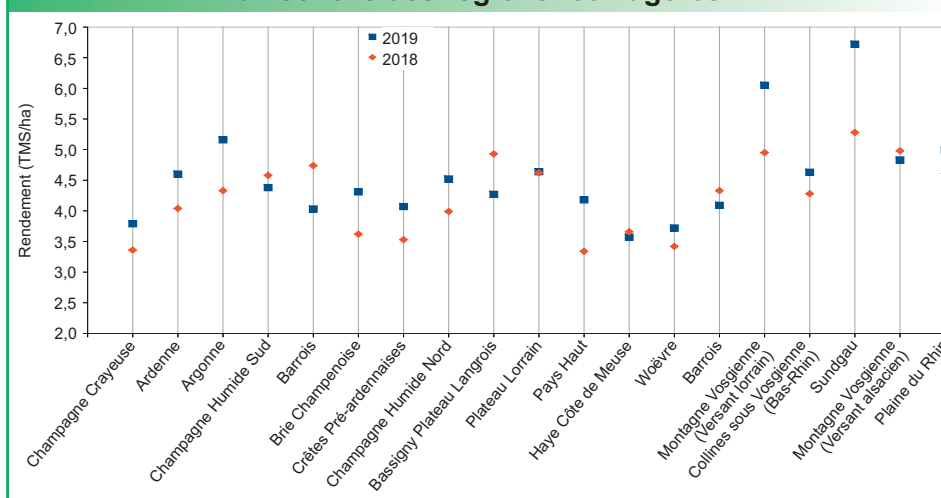
Les épisodes caniculaires de l'été ont été très défavorables à la pousse d'herbe qui a stoppé sa croissance dès le début de l'été. On observe toutefois une repousse au mois d'août sur le sud est de la région, qui a bénéficié de pluies plus conséquentes, pour les secteurs de la Montagne Vosgienne, du Sundgau et la Plaine du Rhin.

Si le déficit de pousse cumulée au 20 août 2019 est globalement du même ordre de grandeur qu'en 2018 pour la région Grand



Source : Marché de Paris

Pousse d'herbe cumulée au 20 août pour les années 2018 et 2019 à l'échelle des régions fourragères



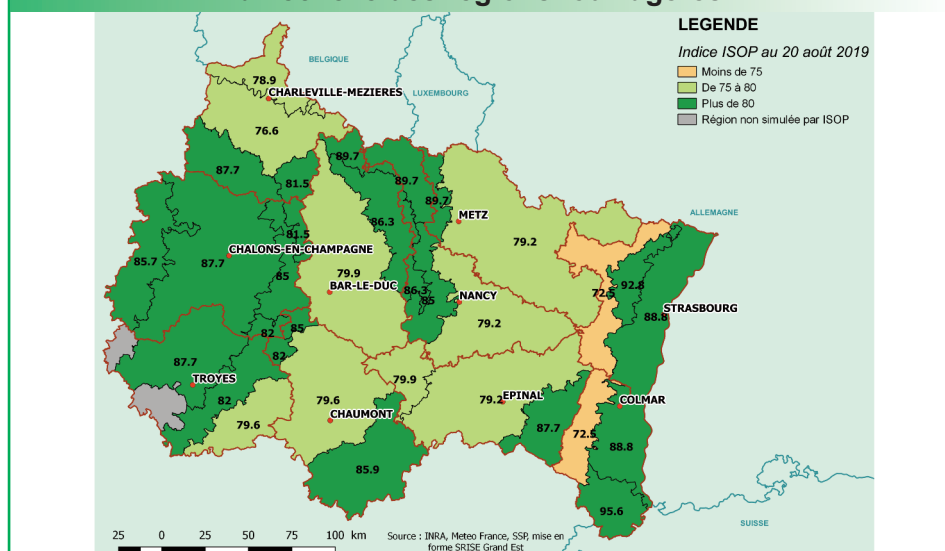
Source : INRA, Météo France, SSP : données du modèle ISOP

Est (environ 20 % de perte), des disparités fortes apparaissent entre régions fourragères en raison d'une répartition différente des quelques pluies estivales. Le déficit va ainsi de 4 % à 27 % pour la Montagne Vosgienne. A l'exception de la Champagne Humide Sud, du Barrois, du Bassigny, du Plateau Langrois, de la Haye/Côte de Meuse et de la Montagne Vosgienne, les

autres régions fourragères ont des résultats moins déficitaires qu'en 2018 à la même période.

La **production de paille** est élevée cette année. Les conditions de récolte ont été favorables à la reconstitution d'un stock important de qualité, qui pourra améliorer la situation des éleveurs. Depuis la mi-juillet, ils puisent dans leurs stocks destinés normalement à nourrir les animaux en hiver et s'inquiètent pour l'alimentation dans les prochains mois, compte tenu de l'absence de réserve en début de campagne.

Pousse cumulée des prairies au 20 août 2019 à l'échelle des régions fourragères



Une perte de rendement pour le maïs fourrage

Le recours au **maïs fourrage** pour alimenter le bétail sera encore limité cette année. La sécheresse a fortement perturbé le développement du maïs dont le potentiel en rendement est largement entamé, les pluies bénéfiques étant arrivées trop tardivement. La situation des cultures est particulièrement hétérogène selon les types de sol, les dates et conditions d'implantation, et l'importance de précipitations. L'ensilage des parcelles de maïs fourrage en cours de dessèchement a démarré depuis le début

Estimations de rendement du maïs fourrage par département

Rendement (qMS/ha)	Département										Grand Est
	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88	
2019	115	90	100	88	90	93	90	131	150	85	96,6
2018	115	90	90	80	87	93	85	130	155	85	94,3
Moyenne quinquennale (2014 à 2018)	134	94	115	94	98	104	106	129	145	108	109

Source : Srise Grand Est, Statistique agricole annuelle 2014 à 2018, GCMens 2019 au 1^{er} septembre

du mois d'août. Les maïs implantés en terre un peu plus profonde, résistent mieux à la sécheresse et ont atteint leur maturité fin août. En Alsace, le maïs fourrage bénéficie cependant de conditions hydriques moins dégradées qu'en Champagne et qu'en Lorraine. Une partie du maïs fourrage alsacien est également irrigué (9 %).

Les **rendements** attendus sont déficitaires par rapport à une année normale et devraient être entre le rendement moyen et le résultat historiquement bas de 2018. Des reports de maïs grain récoltés comme maïs fourrage sont observés localement, mais difficiles à quantifier. L'achat d'aliment complémentaire sera encore nécessaire pour satisfaire les besoins des animaux.

Cultures estivales

Betteraves : une deuxième année de stress hydrique en Champagne

Après une implantation fragile au printemps, les **betteraves sucrières** ont souffert du déficit hydrique dès la première quinzaine de juillet. Les températures élevées ont conforté l'implantation des insectes (teignes) qui causent des dégâts sur les parties aériennes, et favorisent ainsi l'entrée de champignons (rhizopus). La seconde canicule de fin juillet accentue le retard des cultures en bloquant leur développement. Le retour de quelques précipitations au mois d'août permet une reprise de la croissance foliaire dans les Ardennes et au nord de la Marne, mais la vague de chaleur de fin août relance l'activité des champignons, qui causent des dégâts dans les secteurs les plus affectés par la sécheresse (l'Aube notamment). En plaine d'Alsace, la situation est moins inquiétante. Seules les parcelles séchantes ont souffert du déficit hydrique, et les pluies de fin juillet - début août ont été efficacement valorisées par les plantes. Les rendements sont attendus en nette baisse par rapport aux références, et le gradient nord-sud se renforce cette année en Champagne, de 70 t/ha dans l'Aube à 83 t/ha dans les Ardennes à 16 % de sucre environ. En Alsace, les **rendements** sont attendus en hausse de 5 à 10 % par rapport aux références.

Côté **marchés**, le bilan sucrier mondial s'achemine vers un léger déficit pour la

campagne 2019/2020 en raison d'une baisse de la production indienne. Cependant, le niveau des stocks est important (le ratio stock final / consommation resterait supérieur à 50 % selon l'International Sugar Organization), et les analystes amènent à rester prudent sur les perspectives de hausse des prix mondiaux à court terme.

Dans un contexte de crise stratégique de la filière betterave sucre, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Secrétariat d'État auprès du Ministère de l'Économie et des Finances ont ouvert une concertation animée par l'interprofession (AIBS) en vue de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique d'ici fin septembre.

Pomme de terre : les rendements également pénalisés par la sécheresse

Implantées en bonnes conditions cette année, les plants de **potatoes de terre** ont développé un enracinement important. Les épisodes caniculaires de cet été ont eu un impact sur la végétation et conduisent à un état de sénescence des parcelles plus marqué. Les chantiers d'arrachage en pomme de terre de conservation ont démarré après le 20-25 août en Champagne Ardenne, où les niveaux de rendements devraient être un peu inférieurs au rendement de l'année dernière et en dessous de la moyenne quinquennale de - 5 à - 10 %, même en situation irriguée. Les besoins en eau des plantes étaient certains jours deux fois plus importants qu'habituellement. Toutefois, les volumes pouvant être prélevés, qui sont limités par les droits de pompage et par le dimensionnement du matériel, ont été insuffisants sur ces périodes.

Comme l'année dernière, la situation des **potatoes de terre féculé**, très peu irriguées dans la région, est plus préoccupante. Les tendances de rendements sont en retrait par rapport à la moyenne pluriannuelle, et seraient proches de l'année dernière. Les récoltes ont commencé début septembre à la date habituelle, avec une proportion plus importante de parcelles mûres qui n'auront plus de croissance en septembre/octobre. En plaine d'Alsace, les pluies ont été insuffisantes et l'épisode caniculaire de juillet a pu entraîner un dessèchement et une entrée en sénescence rapide des pommes de terre. L'arrachage a pu être réalisé à grand renfort d'irrigation. Sur les parcelles non ir-

riguées, les calibres sont moyens. Les buttes fissurent facilement et des mottes plus dures se forment. Les rendements sont estimés en retrait de 10 à 15 % par rapport à l'année dernière.

Viticulture

Des vendanges attendues dans la moyenne, mais moins précoces que l'an dernier

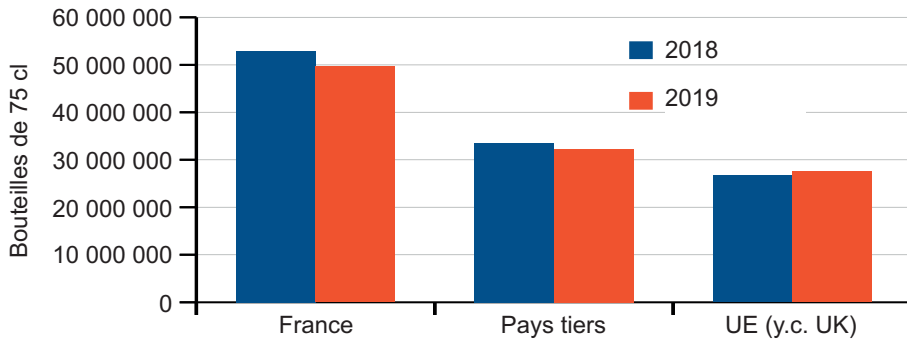
Vignoble Champenois

Après une année 2018 exceptionnelle, le millésime 2019 devrait afficher des résultats bien plus modestes. Après un printemps marqué par quelques dégâts (gel et grêle), le premier épisode caniculaire de juin a peu d'impact sur les vignes, dont le développement des grappes commençait tout juste. Fin juillet, le vignoble subit un nouvel épisode caniculaire exceptionnel de courte durée, qui entraîne localement d'importants dégâts. L'**échaudage** (dessèchement des grappes et des feuilles provoqué par les fortes chaleurs) détruit près de 11 % du potentiel de récolte en Champagne. Ces dommages atteignent 20 % localement dans la Côte des Bar et le vignoble axonais. Début août, les vignes ne souffrent pas de stress hydrique grâce au retour de conditions climatiques fraîches et humides. Le début de la véraison est observé le 6 août, soit dans la normale. La troisième vague de chaleur qui a eu lieu fin août engendre à nouveau un phénomène d'échaudage, accélérant la maturation des grains.

La **date moyenne d'ouverture des vendanges** tous cépages confondus est le 4 septembre dans l'Aube et la Haute-Marne, et le 9 septembre dans la Marne, l'Aisne et la Seine-et-Marne. Ces dates se situent dans la **moyenne décennale** (pour rappel, elles avaient près de deux semaines d'avance en 2018).

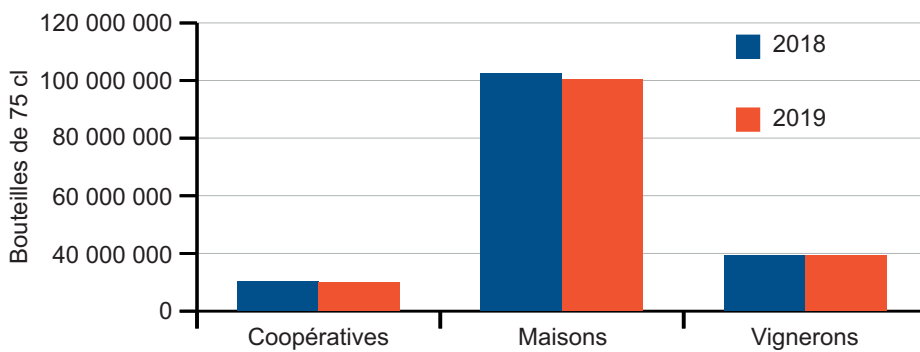
Le potentiel agronomique est estimé actuellement entre 11 000 et 12 000 kg/ha contre 17 000 kg/ha l'an dernier. Le Comité Champagne a fixé, par décision interprofessionnelle le 24 juillet dernier, le rendement commercialisable¹ à 10 200 kg/ha contre 10 800 kg/ha l'an dernier. Le plafond de classement pour 2019 est fixé à 13 300 kg/ha contre 15 500 kg/ha en 2018. Les perspectives de mise en réserve sont

Expéditions de Champagne pour le 1^{er} semestre par destination



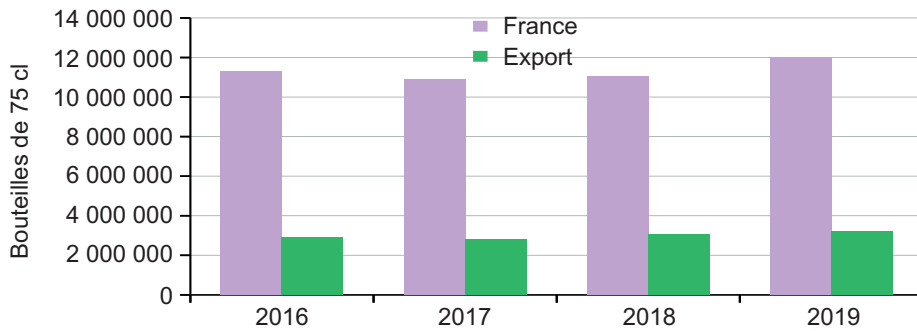
Source : Comité Champagne

Expéditions de Champagne pour le 1^{er} semestre par opérateur



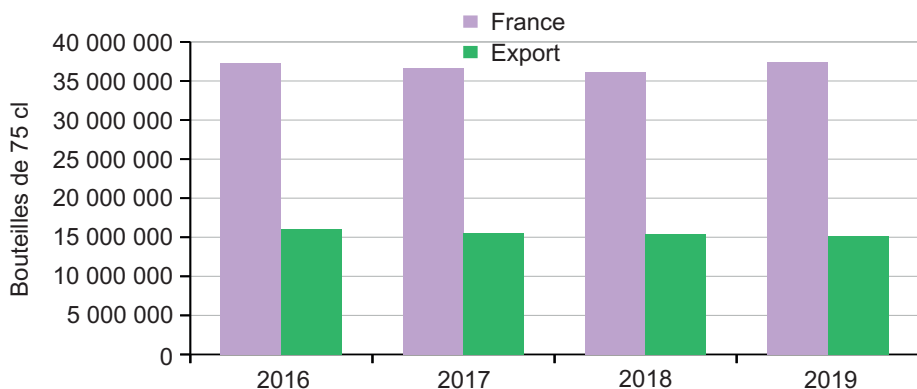
Source : Comité Champagne

Expéditions 1^{er} semestre AOC Crémant par destination



Source : Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace (Civa)

Expéditions 1^{er} trimestre toutes AOC Alsace par destination



Source : Conseil interprofessionnel des vins d'Alsace (Civa)

cependant faibles cette année : les réserves sont quasiment pleines suite à la vendange 2018, et les potentiels de production sont proches du plafond commercialisable. Le rendement classé devrait donc être proche du rendement commercialisable.

¹Volumes commercialisables à la récolte, les mises en réserve ne pouvant concerner que des volumes supplémentaires à ce seuil, dans la double limite du plafond de classement de l'année, et du plafond de réserve individuelle autorisée (8 000 kg/ha tous millésimes confondus)

Vignoble Alsacien

La campagne 2019 est marquée par des conditions d'alternance de périodes extrêmes sur le plan météorologique. La phase de canicule de la dernière décade de juin a été bénéfique pour le vignoble alsacien car précédée d'épisodes orageux. La fin du mois de juillet a été marquée par une seconde vague de canicule. Les premières manifestations d'échaudage sont apparues et ont continué de progresser tout au long de la semaine 30. Aucun cépage n'a été épargné, mais ce sont les pinots qui ont été les plus touchés avec 5 à 10 % de baies grillées. Les précipitations du mois d'août ont fait beaucoup de bien et ont changé la physionomie du vignoble avec un reverdissement de la vigne. Au 20 août, le stade de mi-véraison était atteint sur l'ensemble du vignoble. 2019 se situe comme une année qualifiée de « normale » en terme de précocité. L'état sanitaire est bon malgré l'oïdium présent depuis le début de la saison dans quelques secteurs. Après les récentes pluies, le risque d'attaques du mildiou mosaïque est accru.

Le début des vendanges a lieu le 4 septembre pour les Crémants, et le 12 pour les vins tranquilles, soit un calendrier conforme aux moyennes décennales.

Les conditions de la floraison, disparate et étalée, les réserves amoindries de la vigne après une très belle année 2018, les très fortes chaleurs et le manque d'eau ont entamé le potentiel de production du vignoble alsacien, estimé proche du million d'hectolitres en 2019, contre 1,3 million d'hectolitres en 2018 et 1,1 million d'hectolitres de moyenne quinquennale.

Expéditions au premier semestre 2019

Champagne : l'anticipation du Brexit favorise les expéditions vers le Royaume-Uni

En Champagne, les expéditions, au premier semestre 2019, sont en retrait de -3,2 % par rapport à l'année 2018, soit 109,5 millions de bouteilles expédiées en 2019, contre 113 millions en 2018.

La France est la destination pour laquelle le recul des expéditions est le plus important (- 6,1 %), suivie par les pays tiers (- 3,9 %) qui représentent pourtant un marché dynamique. Seule l'Union européenne (y compris le Royaume-Uni) est en progression de 3,5 % avec 27,6 millions de bouteilles expédiées. En effet, les expéditions ont été favorisées par l'anticipation du Brexit et le stockage des bouteilles de Champagne par les opérateurs britanniques en prévision de nouvelles taxes douanières.

Concernant les différentes catégories d'opérateurs, elles sont toutes en repli sur le premier semestre de l'année. Les expéditions des Maisons sont en baisse de - 3,8 % par rapport à 2018, suivies des coopératives en baisse de - 2,5 %. Les expéditions des vigneronnes restent relativement stables avec une diminution du nombre de bouteilles expédiées de seulement - 0,8 %.

Alsace : les ventes résistent notamment grâce aux créments

Les expéditions de vins d'Alsace, toutes AOC confondues, sont en augmentation par rapport à 2018 de + 3,3 % et s'établissent à 52,6 millions de bouteilles pour le premier semestre de l'année 2019.

Ce sont les expéditions de créments, en particulier à l'export, qui connaissent la meilleure progression : + 8,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2018.

Les AOC Alsace, qui représentent plus des 2/3 des bouteilles commercialisées, sont les seules à connaître un léger retrait (- 0,4 %) par rapport à l'année dernière.

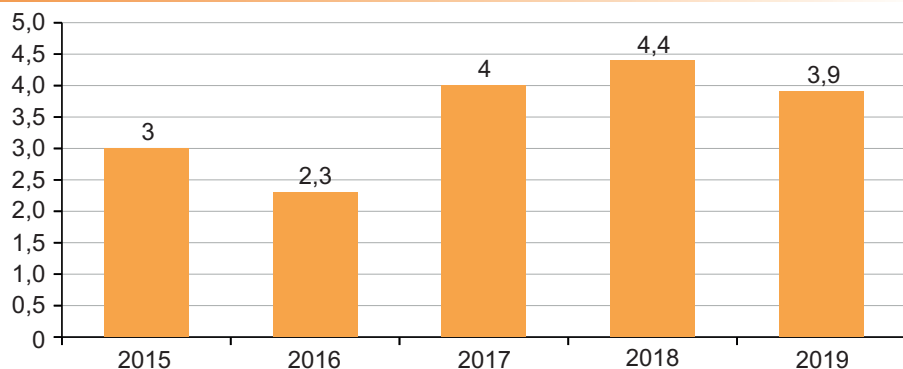
Cependant, depuis le mois d'avril, on observe une progression des ventes toutes destinations et toutes AOC confondues (+ 2,5 % en avril, + 6,6 % en mai et + 3,3 % en juin).

Bilan de campagne asperges

Asperges : une offre moins abondante pour une demande faible, et des prix sous la moyenne quinquennale

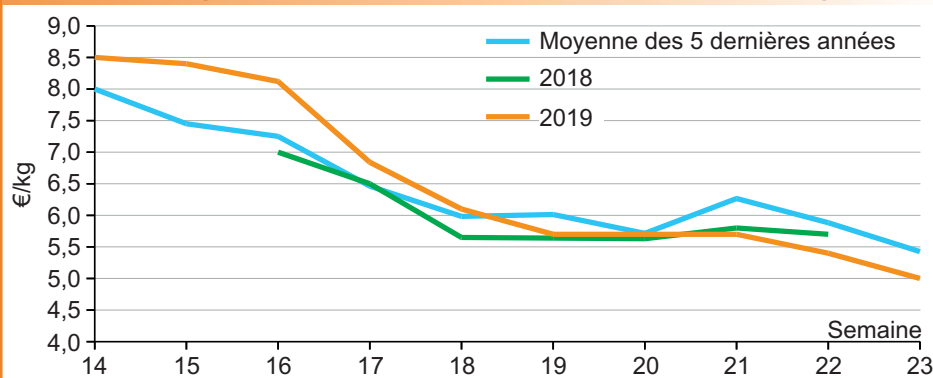
En raison d'un mois de février particulièrement clément, les premières asperges ont pointé leur bout du nez, avec deux semaines d'avance, fin mars, grâce aux conditions météorologiques favorables

Evolution du rendement (t/ha) de l'asperge d'Alsace entre 2015 et 2019



Source : RNM, centre de Strasbourg

Comparaison des cours au stade expédition Asperge blanche Alsace cat. I, 16-22 mm, botte 1 kg



Source : RNM, centre de Strasbourg

combinées aux paillages plastiques qui augmentent le réchauffement du sol et favorisent le développement des turions. Cette situation a permis d'expédier les tous premiers lots en direction de la grande distribution et des grossistes dans la première semaine d'avril. Compte tenu des volumes encore faibles au début de campagne, les producteurs ont privilégié la vente directe avant de répondre aux autres circuits de distribution. La vente directe reste le vecteur de commercialisation privilégié par les producteurs d'asperges en région Grand Est puisqu'elle représente plus de 60 % de la production vendue.

Au mois de mai, des volumes de production sont ralentis en raison des conditions météorologiques défavorables, y compris dans les parcelles avec double bâchage. En parallèle, la demande pour l'asperge alsacienne est en baisse. Les producteurs peinent à écouler leur production, concurrencée par les prix très attractifs des autres régions productrices.

Après plusieurs années d'augmentation, les surfaces cultivées en asperges se stabilisent cette année en Alsace et plus largement en région Grand Est. Le différentiel entre surface totale et surface en production correspond au taux de renouvellement habituellement préconisé.

Une enquête par courrier a été réalisée par le centre de Strasbourg du Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM), du Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE) auprès d'environ 150 producteurs du Grand Est. Les résultats évaluent le rendement à environ 3,9 t/ha pour cette campagne 2019 en Alsace et à environ 3,5 t/ha en Champagne-Ardenne. La production globale du Grand Est s'établit aux alentours de 2 500 tonnes pour 636 hectares en production sur un total de 725 hectares plantés. Après les très bons rendements observés en 2018, l'année 2019 se traduit par un retour à la moyenne.

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526 - 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57 - courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directrice régionale : Anne Bossy
- Directeur de publication : Sylvain Skrabo
- Rédacteur en chef : Philippe Wattelier
- Rédacteurs : S. Baspinar, C. Biaudet, G. Boude, R. Courbou, H. Frumholz, P. Wattelier

- Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne Monique Lallement
- Dépôt légal : à parution

